



1970.03.24-2014
Mala guia 41 - 1/24.

united nations educational, scientific and cultural organization
organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture

place de Fontenoy, Paris-7^e

le Directeur général

référence : DG/1.2/70/41

4890

Protocolado, valle. 1 OCT. 1968

[Signature]

18 octobre 1968

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint le rapport établi par M. Pierre Henquet (France) et M. André Sammak (République arabe syrienne) à la suite de la mission qu'ils ont effectuée au Brésil en janvier et février 1968 à la demande de votre Gouvernement afin d'étudier les conditions d'élaboration et de mise en oeuvre d'un projet pilote d'alphabétisation fonctionnelle des adultes dans le cadre du Programme expérimental mondial d'alphabétisation. Vingt exemplaires du document vous sont en outre adressés sous pli séparé.

Les auteurs ont tenu compte des vues exprimées au nom du Ministère du plan et de la coordination économique par les spécialistes de l'Institut de recherche économique appliquée (IPEA) avec qui ils s'étaient entretenus lors de leur mission, mais dont les observations écrites ne sont parvenues au Secrétariat qu'au mois d'août dernier.

Je voudrais appeler votre attention sur le fait que, compte tenu d'une situation très complexe et de l'incertitude qui subsiste en particulier sur la structure, les moyens d'action et les ressources financières du Mouvement brésilien d'alphabétisation (MOBRAL), les propositions contenues dans le rapport doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à révision.

Je vous serais très obligé de bien vouloir communiquer ce rapport aux services brésiliens compétents tant au niveau fédéral qu'au niveau des Etats. Le Secrétariat attendra de connaître leurs observations pour apporter son concours à l'établissement d'un projet définitif dont vous pourriez ultérieurement saisir le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Afin de faciliter l'examen critique de ces observations et d'aider

S. Exc. Monsieur Jose de Magalhaes Pinto
Ministre des Affaires étrangères
Palacio de Itamaraty
RIO DE JANEIRO
Brésil

Le Ministère de l'éducation et de la culture, en liaison avec les autres ministères et organismes intéressés, à définir les conditions d'insertion d'un tel projet dans le Programme national d'alphabétisation fonctionnelle et d'éducation permanente institué en décembre 1967 par décret du Président de la République, l'Unesco se propose de mettre à la disposition du MOBRAL, pour une durée d'un an, un expert en alphabétisation fonctionnelle au titre de l'élément assistance technique du PNUD. Si cette proposition rencontre votre agrément, j'espère être en mesure de soumettre très prochainement au choix de votre Gouvernement les noms de deux ou trois spécialistes capables de remplir une telle mission.

Il me paraît, d'autre part, que les éléments d'information contenus dans le rapport pourraient être utiles à d'autres organismes et institutions du système des Nations Unies, et notamment au Programme des Nations Unies pour le développement, au Fonds des Nations Unies pour l'enfance, à l'Organisation internationale du Travail et à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Je vous serais donc obligé de bien vouloir m'autoriser à adresser, à titre confidentiel, des exemplaires du rapport à ces instances internationales.

Je pense aussi qu'il serait opportun de communiquer des exemplaires du rapport à d'autres organismes internationaux dont votre pays pourrait recevoir éventuellement une assistance, notamment financière, et c'est ce que je souhaite pouvoir faire, sauf objection de votre part, si ces organismes m'en font la demande.

En saisissant cette occasion de vous exprimer mes remerciements pour l'aide que vous-même et vos services, ainsi que les autres autorités compétentes de votre pays, avez apportée aux membres de la mission, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

René Maheu —

René Maheu